

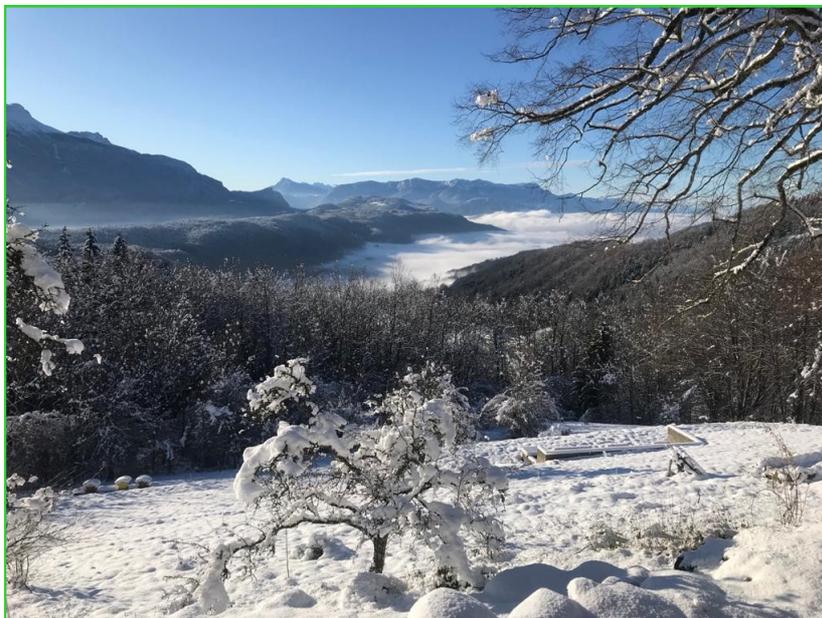
LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



DÉC. / JANV. / FÉVRIER 2024

SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
La Vie des Commissions.....	P. 9
Dossier.....	P. 12
La Vie Associative.....	P. 13
Infos Générales.....	P. 18
À vos Agendas.....	P. 20



DOSSIER P. 12

 **INAUGURATION
COEUR DE
VILLAGE**



18H
Concert de Noël
Choeur des écrivains

**MARCHÉ
DE NOËL**

Sur la place du village
de 14h30 à 21h30

À ST AUPRE



SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023

TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet : www.st-aupre.fr
- appli mobile POLITEIA



Téléchargez
l'application mobile
"POLITEIA FRANCE" et
inscrivez-vous.



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

INFOS MAIRIE



LE MOT DU MAIRE

Chères Santaupriennes,
Chers Santaupriens,

2023 est bientôt terminée, laissant la place à l'année 2024.

Tout au long de cette année, les services communaux et les élus ont agi pour maintenir la qualité de vie propre à notre commune.

Autant vous dire que la vie communale est loin d'être un long fleuve tranquille, tant les thématiques qui animent celle-ci sont de plus en plus complexes à mettre en œuvre, surtout pour une collectivité de notre taille. Élu depuis 2008, je me rends compte que ce mandat est particulier, avec le sentiment que notre société "passe à autre chose" et que nous aurons l'obligation de nous adapter aux contraintes de celle-ci, et à certaines incohérences avec lesquelles il est parfois difficile d'agir.

Cet été, un débat médiatique portait sur la rémunération des Maires, pas assez attractive, craignant une pénurie de candidats en 2026. Moi, je pense qu'il faut surtout rendre notre système plus simple : il ne faudrait pas donner plus de responsabilités à l' élu local sans lui faciliter la résolution de certaines situations.

Ne parlons pas du millefeuille administratif qui n'arrange rien. Cela impacte aussi le travail quotidien des agents et plus particulièrement celui de notre Directrice des Services. Prenons pour exemple le chantier de la fibre optique... qui est clairement à l'arrêt et ce malgré un Département qui se bat pour ce déploiement. Isère fibre, XP fibre, JSC France, ERT puis une multitude de sous-traitants... si bien que de reboucher une simple tranchée représentant un danger

pour les usagers de la route devient un parcours du combattant. Et il faut en plus respecter le volet juridique! Je comprends l'incompréhension de certains administrés et je souhaite vraiment que ces désordres soient rapidement traités.

Pour ce qui est de l'administré nous envoyant une lettre anonyme nous demandant "d'arrêter de mettre du pognon pour sauver les grenouilles et de s'occuper des vieux"... je lui répondrai simplement que le financeur du passage à petite faune est le Département de l'Isère et l'invite à lire tout au long de l'année nos bulletins.

La commission communale d'action sociale travaille : organisation d'évènements conviviaux, aide administrative, présence de référents par secteur, étude sur une mutuelle communale... il peut aussi venir se divertir lors des manifestations organisées par notre tissu associatif de qualité où il peut rencontrer "d'autres vieux"...

En ce qui concerne le déneigement, celui-ci sera assuré par David Devriese (Ferme des Combettes) sur la partie haute de la commune, ce dernier nous ayant donné toutes satisfactions l'an passé. Sur Saint-Aupre le bas, cette mission sera effectuée par nos employés communaux, et par monsieur Jacky Michallat avec qui nous avons signé un contrat saisonnier avec un régime d'astreinte.

Je terminerai mes propos en évoquant la démission de Cécile Burba, Adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse depuis 2020.

Nous la remercions pour les actions qu'elle a menées tout au long de ces années.

Le Conseil Municipal, le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, une bonne année 2024 .

Excellentes fêtes de fin d'année !

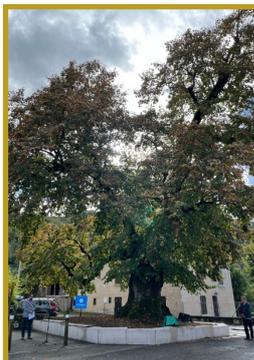
Votre Maire, Patrick Buisson



1900

2023

Labellisation du
Tilleul de Sully,
planté en 1600
"Arbre
remarquable"



M. LE MAIRE, PATRICK BUISSON
ET LE CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-AUPRE

vous invitent à la

**CÉRÉMONIE
DES VOEUX**

**Samedi 13 janvier 2024
11h - salle du Tilleul**

Mairie -72 route du Champtoraz, 38960 Saint-Aupre
accueil@st-aupre.fr - 04 76 06 01 06



Affiches aux cimetières



Depuis plusieurs années, un travail fastidieux de mise à jour des informations concernant les concessions du cimetière est entrepris par la mairie.

Aujourd'hui, nous avons besoin de vous afin d'obtenir des renseignements manquants. Nous en appelons donc à vos souvenirs, vos documents d'archives si vous en possédez concernant certaines concessions.

Quelques affiches vont être déposées en début d'année sur certaines concessions au cimetière du Haut et au cimetière du bas.

TOUTE PERSONNE POSSEDANT DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT CETTE CONCESSION ABANDONNEE EST PRIEE DE S'ADRESSER A LA MAIRIE

**CONCESSION ECHUE
POUR RENOUELEMENT
PRIERE DE S'ADRESSER
A LA MAIRIE**

Votre aide est précieuse et nous permettra de clôturer certains dossiers complexes.

Pour d'autres concessions, ce sont des renouvellements à effectuer par les ayants-droit. Dans ce cas également, ils doivent contacter le secrétariat de mairie.

Si vous avez des informations, nous vous remercions de bien vouloir contacter le secrétariat de mairie :
04 76 06 01 06 ou par mail accueil@st-aupre

La Mairie de Saint-Aupre



Vous avez un projet d'urbanisme ?
L'architecte conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Aupre.

Uniquement sur RDV auprès de la mairie : 04 76 06 01 06

Prochaines permanences :

- mercredi 10 janvier 2024
- mercredi 14 février 2024
- mercredi 13 mars 2024

Ces RDV sont GRATUITS (rdv à partir de 14h).

Nous souhaitons la bienvenue à

*Emma HENRY LHOMME
née le 28 septembre 2023 - Ture*

*Milo KROISS
né le 1er novembre 2023 - Le Chevalier*

*Arthur VALENTIN
né le 04 novembre 2023 - La Rossetière*

*Félix SAYAGH
né le 24 novembre 2023 - Le Delphin*

Toutes nos condoléances à la famille, aux amis, de

*Maurice BOURGADE
décédé le 22 octobre 2023*

*Maria MACHADO COELHO MAGALHAES
décédée le 20 août 2023*

Réseau de Transport d'Electricité



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

63 KV ECHELLES-VOIRON

**À dater du 15/11/2023
Jusqu'au 15/03/2024**

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE - Groupe Maintenance Réseaux DAUPHINE, à l'entreprise :

GRDE

8 rue Léon Fournier 38130 ECHIROLLES
06 03 05 30 32

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR DAUPHINE

73 rue du Progrès

38176 SEYSSINET PARISSET CEDEX

GAUTHIER Frédéric (04 38 70 13 13)

ALOY-CLEMENT (04 38 70 13 13)

Cérémonie du 11 Novembre



À Saint-Aupre le Bas

À Saint-Aupre le Haut



M. le Maire et les élus remercient les Chasseurs Alpins du 7ème BCA, les enfants de l'école du Tilleul et Timéo Riondet, notre jeune trompettiste, ainsi que toutes les personnes présentes lors de la Cérémonie de commémoration de l'Armistice, ce samedi 11 novembre 2023 à Saint-Aupre le Haut et à Saint-Aupre le Bas.

Rassemblement - Hommage à Dominique Bernard

À la suite de l'assassinat de Dominique Bernard, professeur de lycée à Arras, un rassemblement hommage s'est tenu sur le parvis de la mairie le lundi 16 octobre à 17h30. Nous vous remercions pour votre présence.

Un hommage a également été rendu par les enseignants et les élèves du primaire le lundi en début d'après-midi. Des élus et les agents communaux étaient également présents.





LOCATION LOGEMENT COMMUNAL

La commune de Saint-Aupre propose à la location

Un appartement, 53 route de la Maladière, d'une surface de 51 m² situé en rez-de-chaussée comprenant :

- une cuisine ouverte sur séjour
- 2 chambres
- salle de bain avec baignoire
- WC

Il est équipé d'un chauffage électrique récent.

Fenêtres changées en 2018.

Disponible à partir du **1er janvier 2024**.

Loyer : **460 €**

Cour privée permettant le stationnement d'un véhicule.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre candidature accompagnée de la copie recto verso de votre pièce d'identité, contrat de travail, et les 3 derniers bulletins de salaire.

Votre demande sera étudiée en commission CCAS :

Mairie de Saint-Aupre - CCAS

72 Route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Le déneigement : un service qui pèse lourd sur les finances de la commune !



Avec l'arrivée de l'hiver, afin que la circulation puisse se faire correctement sur les routes de la commune, la municipalité assure un service de déneigement.

Ce déneigement est effectué :

Pour Saint-Aupre le Haut, par un prestataire extérieur, David Devriese, de la Ferme des Combettes à Saint-Nicolas de Macherin qui évolue avec son propre tracteur.

Une convention annuelle est passée avec lui.

Pour Saint-Aupre le Bas, par les agents des services techniques avec une personne en renfort, le cas échéant.

Pour cela, ils utilisent le tracteur communal.

Les charges financières se composent en plusieurs axes :

⇒ Des investissements coûteux :

Pour notre prestataire extérieur, la commune lui fournit les équipements spéciaux nécessaires au service : des chaînes, une saleuse, un racloir.

Pour les services communaux, les mêmes équipements sont nécessaires et installés tout l'hiver sur notre tracteur.

⇒ Des frais de fonctionnement importants :

- Un forfait annuel est versé à notre prestataire extérieur comprenant l'immobilisation de son tracteur et son astreinte du 15 novembre au 15 avril (car il doit pouvoir intervenir à tout moment sur cette période) : un forfait annuel de 8 800 € TTC lui est versé. Ensuite à chaque fois qu'il intervient, le tarif est de 99 € TTC de l'heure.

- Un système d'astreinte jour et nuit est mis en place également pour le personnel communal sur la même période selon le barème applicable à la fonction publique territoriale et des heures supplémentaires leur sont rémunérées quand ils interviennent en dehors de leurs heures de travail.

- Les matériaux nécessaires au déneigement (sel, gravette et leur frais de transport)

- Les frais de carburants

Ceci représente une somme globale de

• **22 851€ en 2020/2021**

dont environ 19 000€ de frais d'astreinte et de personnel, 3 851€ de sel, gravette, et carburant

• **30 165 en 2021/2022**

dont environ 18 000€ de frais d'astreinte et de personnel, 3 965€ de sel et gravette et carburant, 8 200€ pour le matériel (dont renouvellement d'une saleuse)

• **32 100€ en 2022/2023**

dont environ 16 625€ de frais d'astreinte et de personnel, 4 971€ de sel et gravette et carburant, 10 504€ pour le matériel (renouvellement de seconde saleuse, chaînes, pneus).

À noter, nous sommes encore l'une des rares communes à proposer le déneigement sur parties privatives (maintien du service pour les administrés déjà inscrits) ou, à titre exceptionnel pour les personnes en difficultés.



O opération nettoyage du clocher de l'Église du Haut

La toiture du clocher de Saint-Aupre le Haut avait grand besoin d'un entretien.

La pierre du clocher étant en tuff (pierre de tuffeau, pierre poreuse), elle facilite la pousse d'arbustes et il faut donc la nettoyer.

C'est l'entreprise de travaux acrobatiques, *Inter-Faces* dirigée par Alain Renaud, habitant de Saint-Aupre qui a gracieusement effectué le travail pour la municipalité.

Un jeune couple Etienne et Rosana, spécialistes de travaux acrobatiques, ont donc grimpé à l'aide de matériel spécialisé après avoir passé une corde sur la pointe du clocher.

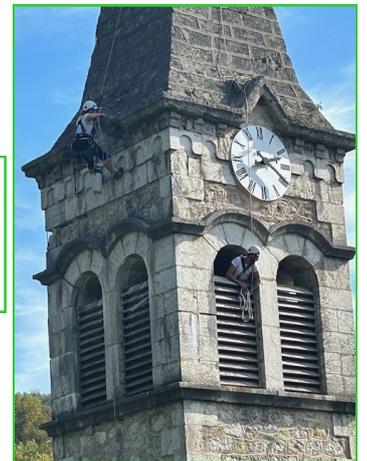
Et pour atteindre la pointe, ils ont dû bâtir une échelle à l'intérieur du clocher.

Au bout de trois heures, le travail était terminé.

Bravo et merci à Alain Renaud, à Rosana et à Etienne, pour ce travail périlleux réalisé avec succès !



Avant les travaux, des branches jaillissent de la toiture du clocher



Pendant les travaux, Etienne et Rosana ont grimpé sur la toiture après avoir passé une corde sur la pointe du clocher.



Après les travaux, revoilà la toiture du clocher toute belle, toute propre !

Souvenirs ...

Plusieurs fois déjà le clocher a été nettoyé.

En 1991, à l'occasion de la réfection du toit de l'église, Jean-Paul Enselme alors Adjoint aux travaux de la commune et charpentier de l'entreprise *Thievenaz* de Saint-Laurent du Pont avait procédé au nettoyage.

Il y a 18 ans, Marcel Jullian-Binard, alors Adjoint aux travaux de la commune avait déjà fait appel à Alain Renaud de l'entreprise acrobatique *Inter-Faces*.

Puis il y a quelques années, à la demande de l'Adjoint aux travaux Patrick Buisson, notre actuel Maire, les pompiers de Voiron étaient intervenus.

Merci à tous pour ces travaux !



En 1991, Jean-Paul Enselme et son collègue



La 17ème Croix de Saint-Aupre

La 17ème croix de la commune a été mise en place à l'initiative de Jean-Guy Berthollet.

Elle domine le hameau du Grand Vivier. Sur l'axe horizontal est gravée la devise des Pères Chartreux en relation avec le vivier des Chartreux qui a donné son nom au hameau.

« Stat crux dum volvitur orbis » : La croix demeure stable tandis que le monde change.

Belle initiative et merci pour ce beau geste !

Projection hommage à Michel Riondet

Samedi 18 novembre un hommage a été organisé par la famille de Michel Riondet, disparu en 2020 dans les montagnes de l'Oisans.

Sa famille, ses proches, ses voisins, ses amis et les élus l'ayant côtoyé se sont retrouvés pour une projection diapo en son souvenir.

M. le Maire Patrick Buisson et Mme Véronique Bally, 1ère Adjointe étaient excusés, pris par d'autres obligations.

Maurice Delphin, Conseiller Municipal :

« Le Maire et la municipalité ont tenu à ce que l'hommage à Michel se passe dans la salle du Conseil de la mairie pour marquer notre attachement à son souvenir.

Michel était très connu. En effet, Dominique Escaron, Président du Parc de Chartreuse m'a dit « À Saint-Aupre, je ne connais qu'une seule personne : c'est Michel Riondet »

Il a ensuite laissé la parole à Pierre Durand, ancien maire de Saint-Aupre, qui a fait un discours émouvant.

Puis, Odile Bozonnet s'est adressée à Michel au travers d'un texte hommage relatant ses exploits, sa pugnacité et ses valeurs humaines.

« Tu t'en es allé en ce premier jour d'automne 2020 ensoleillé vers les hautes cimes de l'Oisans.

Depuis l'enfance tu cherchais à atteindre le ciel, tout en haut des échelles, sur les toits ou dans les arbres, de branche en branche dans les noyers ou les cerisiers.

Dans cette dernière période, de la Chartreuse à Belledonne ou dans le Vercors tu t'élançais à l'assaut des sommets de plus en plus nombreux, difficiles. Chaque jour tu parcourais avec enthousiasme les massifs connus à la recherche de voies inexplorées. Souvent solitaire, dans cette quête de soi infinie, vers un ailleurs proche ou lointain, exigeant avec toi-même.



Sur la route du retour, tu faisais souvent halte.

Il y avait toujours un ami, une connaissance, que ce soit au parapente, chez un ancien collègue de travail, de trail...

Serviable, tu étais là pour donner un coup de main à un ami en difficulté, un proche ou lointain, comme moi dans l'adversité.

Émerveillé devant la beauté de la nature, tu partageais tes enthousiasmes avec chacun de nous, racontant à l'envie tes découvertes.

Conscient de la fragilité de la vie, tu donnais ton sang depuis le temps de ta jeunesse pour sauver des vies... »

Un dossier dans notre bulletin municipal de décembre 2020 avait rendu hommage au grand sportif qu'avait été Michel.

À L'École du Tilleul...

Les CM1/CM2 exposent au Grand Angle !

Après un travail très intéressant avec l'auteur David Gauthier, qui est venu 3h dans notre classe, nous avons créé l'aménagement de quatre maisons, avec uniquement du papier, de la colle et des ciseaux !

Nos maquettes ont été exposées lors de la séance de dédicaces du Festival « Livres à Vous » à Voiron le dimanche 19 novembre.

Classe de Cm1/Cm2 - Stéphanie Perrin



LA VIE DES COMMISSIONS



COMMISSION URBANISME

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de SAINT-AUPRE

La procédure d'élaboration du PLU se poursuit : après l'analyse du territoire communal, nous engageons la réflexion sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD est le document qui présente les choix de la collectivité en matière d'aménagement, d'habitat, de déplacements, de protection de l'environnement du territoire ... C'est un document clair qui apporte une traduction des enjeux en termes d'objectifs à atteindre pour les 12 années à venir. Il traduit un urbanisme de projet.

C'est la clé de voûte du PLU, car les futures pièces réglementaires du document d'urbanisme devront être cohérentes avec ce PADD.

Nos réunions de travail régulières associent des Personnes Publiques, telles que la DDT, le SCoT de la Grande Région de Grenoble, le Pays Voironnais, la Chambre d'agriculture ...



Nous organiserons une seconde réunion publique pour vous présenter ce projet et échanger avec vous.

2ème RÉUNION PUBLIQUE

le 31 janvier 2024 à 19h30 dans la salle des fêtes

Nous vous rappelons qu'un registre de concertation est ouvert en mairie, dans lequel vous pouvez formuler vos remarques et vos observations.

COMMISSION PATRIMOINE VOIRIE

Cheminement piéton

Après plusieurs mois d'attente dus à des délais administratifs (documents arpentage, actes notariés...), le cheminement piétons entre les deux trottoirs du hameau de la Rossetière a enfin vu le jour, pour la sécurité des promeneurs comme des collégiens et lycéens. Malheureusement le revêtement n'a pas pu être réalisé en raison des conditions climatiques actuelles.

Les derniers travaux seront réalisés au printemps.



Travaux divers

Courant Octobre une réfection d'une partie du chemin de Ture à la Montagne a été réalisée avec la création de renvois d'eau.

Pendant les vacances d'automne nous avons changé tous les luminaires du groupe scolaire par des luminaires à led pour continuer nos économies énergétiques. D'ici la fin d'année nous ferons de même pour la Mairie et la salle des fêtes.

Déploiement de la fibre

Nous n'avons pas de date pour les premiers branchements pour nos administrés mais vous pouvez suivre l'évolution des possibilités de raccordement sur le site du THD38 : <http://www.iserefibre.fr/> en cliquant dans la rubrique « Test d'éligibilité ».

Ce site vous explique tout sur l'installation de la fibre et les démarches que vous devrez effectuer pour vous raccorder.



Stationnement devant école : dépose minute

Les places devant l'école sont maintenant réservées à la dépose minute pendant les jours de classe.

Elles sont signalées par un marquage au sol et bientôt par des panneaux de signalisation.

Une dépose-minute est un emplacement réservé uniquement pour un **court arrêt** et **pas pour un stationnement**.

Les passagers débarquent et le **conducteur repart immédiatement pour laisser la place au véhicule suivant**.

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

Les événements de la CCAS, passés... et à venir !



Le 21 octobre dernier....

C'est avec un grand plaisir que les membres de la CCAS ont accueilli leurs aînés ce samedi 21 octobre pour un nouvel après-midi chaleureux autour de quelques pâtisseries et boissons appropriées.

Nous avons vécu un bon moment fait de rencontres et de retrouvailles : discussions, bonne humeur, jeux de cartes ou de société ont étayé ces quelques agréables heures passées ensemble.

***Merci pour votre présence,
pour ce beau moment de partage...***

Vous auriez aimé voir des photos ?... ben, c'est raté... 😊

Nous étions trop occupés à , à 

et à  pour penser à en faire...

Promis, l'an prochain, on n'oublie pas !

Dimanche 14 janvier 2024

Le repas a lieu à la salle des fêtes ; il est cuisiné par un traiteur et nécessite de connaître suffisamment tôt (mi-décembre) le nombre de personnes présentes.

Ainsi, comme chaque année, les membres de la commission iront à la rencontre de nos aînés (65 ans et plus) afin de prendre les réservations.

Attention : toute personne non inscrite ne pourra donc pas bénéficier du repas.

Un colis est prévu pour les plus de 70 ans ne pouvant, ou ne souhaitant pas se déplacer.
Il leur sera distribué courant janvier.



Réunion publique d'information sur la Mutuelle Communale Courant Janvier/Février 2024

Le groupe de travail sur la « mutuelle communale » s'est réuni pour sélectionner, parmi les organismes rencontrés, celui qui semble le mieux adapté à notre village. Ce choix doit être présenté et approuvé au sein de la commission puis validé par le conseil municipal.

Une convention sera alors signée entre la mutuelle et M. Le Maire, permettant à tous les Saintaupriens qui le désirent de bénéficier de ce dispositif.

Une réunion publique d'information aura alors lieu, organisée conjointement par l'organisme désigné et la municipalité.

À l'issue de cette réunion, les premiers rendez-vous pourront être pris auprès du représentant de la mutuelle afin d'étudier ensemble votre dossier.

La date de cette réunion publique n'est pas encore fixée et vous sera communiquée ultérieurement, en même temps que le nom de l'organisme choisi.

La Commission Communale d'Action Sociale



COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

Animations en garderie pour préparer les fêtes

La garderie du soir a eu du succès en ce mois de novembre. Avec le froid et la nuit arrivant vite le soir, après un petit tour dans la cour pour prendre un peu l'air et se défouler, il faut occuper les enfants en intérieur.

Florence a donc proposé et dirigé des ateliers de décoration de Noël.

Les enfants étaient ravis et très motivés pour y participer.



Grâce aux dons de familles (un grand merci à eux !) qui ont apporté des tissus de fêtes, et à l'aide de la municipalité pour l'achat de matériel, les enfants ont pu créer et rapporter chez eux leurs merveilleuses fabrications. D'autres décorations ornent la garderie.



Pour d'autres ce sont les ateliers « Au plaisir des Histoires » organisés par Aude Mestrel de la bibliothèque de Saint-Etienne de Crossey qui ont animé leur temps de garderie. Aude intervient depuis quelques années pour le plus grand plaisir des enfants !

COMMISSION ENVIRONNEMENT

La Commission passe en revue les projets de 2024, qui pourraient faire l'objet d'une inscription au budget de la commune.

- **Espace Naturel Sensible**

Des groupes de travail ont réuni une première fois fin novembre les élus, le Conservatoire des Espaces Naturels, le Pays Voironnais, l'ACCA et les propriétaires des terrains concernés.

Ces groupes de travail détermineront notamment les accès, les zonages, travailleront sur l'arrivée de l'eau dans l'ENS, et le résultat de ces travaux permettra de définir le plan d'action quinquennal qui entrera en vigueur début 2024.

La signalétique de l'ENS est en cours de finalisation et sera bientôt mise en place par le Département et la Région.

- **Arceaux vélos**

Du fait de l'utilisation de plus en plus importante du vélo, il est proposé d'installer des arceaux vélos à 3 endroits du centre village : sur le parking des Grands Prés, devant la Salle des Fêtes/Le Repère, devant la Mairie.

- **Aménagements de la Route de la Maladière**

Compte-tenu de son caractère de corridor biologique, de sa fréquentation comme lieu de détente, un projet d'aménager cette route pour les modes doux (vélo, piéton), en te-

nant compte du fait qu'elle est utilisée par des engins agricoles (tracteurs, bêtaillères...).

Dans un premier temps, un comptage des véhicules/vitesse sera installé prochainement à 2 endroits de la route, il permettra de donner des éléments d'ici la fin de l'année sur la fréquentation.

- **Etang des Chartreux**

Une première estimation des travaux nécessaires devrait être connue au mois de janvier suite à une visite d'expertise et d'évaluation qui a été faite le jeudi 16 novembre.

En phase avec l'ACCA de Saint-Aupre, gestionnaire de l'étang, une mise à sec de l'étang est nécessaire et sera réalisée l'automne prochain pour plusieurs mois.

Après un curage en profondeur, des travaux de réfection de la digue et de construction d'un ouvrage de vidange seront réalisés.

*Pierre Galland, Conseiller délégué
pour la Commission Environnement*



Le 21 octobre dernier, la population de Saint-Aupre était invitée en fin de matinée pour l'inauguration officielle du terrain de jeux des Grands Prés et la labellisation du tilleul « Arbre Remarquable »

Inauguration du terrain de jeux des Grands Prés.

Cette belle réalisation communale est bien rodée car depuis la fin des travaux au printemps dernier, on a pu constater que ces installations étaient très attendues par les Saintaupriens.

Les villageois n'ont pas attendu l'inauguration officielle pour que ce lieu tranquille et accueillant devienne un rendez-vous quotidien pour de nombreux parents et leurs enfants. Le city park est très prisé par les plus grands et on ne compte plus les paniers à 3 points réalisés par les amateurs de basket-ball.

Bancs et tables sont fréquemment occupés pour des goûters et des pique-niques.

Les élus, M. Didier Rambaud, Sénateur de l'Isère, M. Freddy Rey, Conseiller Régional, et Maire de Saint-Nicolas de Macherin, M. Julien Polat Vice-Président du Département, des élus de Saint-Étienne de Crossey, Bruno Roudet et Myriam Marrant, Williams Dufour Maire de Miribel-les-Echelles étaient présents. Tous ont été unanimes pour redire que notre village offre à ses citoyens un cadre de vie qui fait bien des envieux.

Tout le monde s'est ensuite déplacé vers le tilleul pour dévoiler une plaque indiquant que notre cher arbre s'est vu officiellement classé comme "Arbre Remarquable"...



et c'est alors que le Tilleul, s'est mis à parler...

« Oyez oyez bonnes gens, manants, gentes dames et seigneurs, chevaliers, soldats, hussards, gentilshommes, et pucelles, damoiselles et damoiseaux, marchands et bandits, nouveaux nés et jeunes mariés, buveurs assoiffés et desoiffés, juges et avocats, amoureux et amants, croquemorts, commères et radoteurs, gamines et gamins, mamies et papis... oh là là !

Ça suffit, c'est impossible de compter ou citer tous ces humains que j'ai vu passer, ou que j'ai pu abriter sous mes branches.

Imaginez ! Plus de 400 ans, j'en ai vu et entendu.

Les rois, les chefs de tout acabit ont défilé dans notre pays. Henri IV, les Louis de XIII à XVI, les Napoléon, les révolutionnaires, les présidents, et j'étais donc un petit jeune lors de la première Foire aux chèvres qui date, dit-on, de 1606.

Je pourrai en dire des choses, belles ou moins belles, en produire des témoignages, exaltants ou inquiétants...

Mais non, je préfère vous laisser deviner, imaginer. Je suis tenu par la loi du secret des arbres.

Toutefois, parmi mes souvenirs, j'aime bien évoquer l'avènement de 1882 je crois.

Ce qui est extraordinaire c'est que je voyage beaucoup. J'ai été pris en photo des milliers de fois, je suis même sur des cartes postales et depuis l'invention de cet infernal téléphone mobile, les humains m'emmènent de partout avec eux.



Le tilleul en 1900

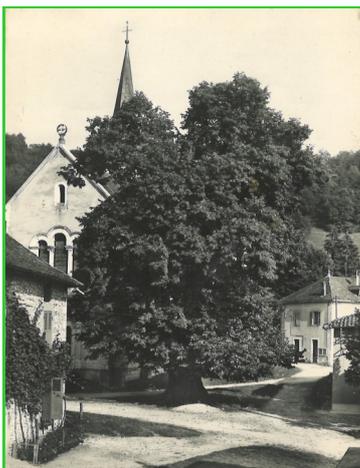
À propos des téléphones mobiles, vous ne pouvez pas imaginer ce que j'entends comme conversations mais je n'en comprend que la moitié parce que moi je ne suis pas connecté... Bien que la fibre optique chatouille mes racines depuis le printemps dernier.

En 1993, j'ai eu droit à quelques retouches de mon houppier, c'est à dire de mes branches supérieures, Je crois que cela m'a donné un coup de jeune !

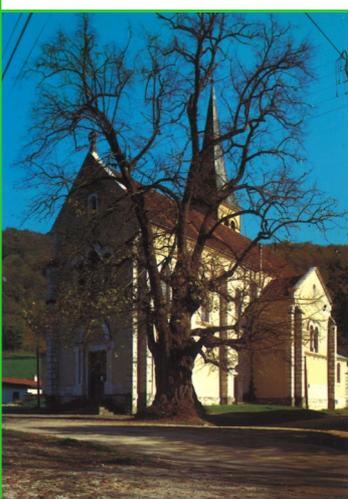
Je suis probablement un Sully, c'est à dire un arbre planté comme dans beaucoup de villages de France et de Navarre sur les ordres de monsieur Sully, ministre d'Henri IV. C'était pour encourager les Français à planter des arbres car on avait un besoin énorme de bois à cette époque, notamment pour construire des bateaux.

Le choix du Tilleul pour les places de villages ou le devant des églises se justifie car mes fleurs et mon ombre ont des vertus calmantes : comme c'était la place idéale pour abriter ceux qui voulaient palabrer, discuter ou rendre la justice, l'issue des discussions et les verdicts pouvaient ainsi être plus cléments.

J'avoue que je suis très fier d'être un tilleul et d'avoir ce pouvoir apaisant sur les humains et les animaux. Je suis aussi le symbole de la liberté et il paraît aussi que je favorise la chance et l'amour...



Le tilleul en 1955



Le tilleul en 1975

Un seul est toujours vivant : c'est moi ! (l'autre a disparu en 2002).

Les gens de Saint-Aupre m'aiment beaucoup et ils le montrent car ils s'occupent vraiment bien de moi : ils ont fait venir l'an dernier une sorte de docteur pour les arbres ; monsieur Staub. J'ai donc eu droit à une consultation complète sous tous les angles. Mon tronc, mes branches, mes feuilles,

mon cœur, mes racines, ma solidité, ma taille, mon diamètre, ma circonférence, mon poids, il n'a rien laissé au hasard.

Ma circonférence prise à 1,30m est de 6,30m.

Mes feuilles montent à 16m, je ne présente pas de gîte particulière et je suis donc plutôt droit dans mes bottes comme disent les hommes, même si je suis un plus imposant côté ouest. Le rapport hauteur sur diamètre est de 8%, ce qui est excellent du point de vue de la stabilité.

Résultat : mon bulletin de santé est plutôt rassurant si on prend soin de moi de façon régulière et suivie.

Le diagnostic préconisait qu'il fallait me redonner un peu plus d'espace, notamment au niveau racinaire, cet espace racinaire ayant été quelque peu réduit lors de l'aménagement de la petite placette autour de l'arbre dans les années 2010, et récemment par le passage de la fibre optique.

Depuis, on a donc élargi ce qu'ils appellent mon espace racinaire afin que l'eau pénètre mieux autour de moi. De la bonne terre en plus, un joli petit muret pour protéger mon tour, la vérification de mes haubans, un peu de taille bien calculée du bout de mes branches pour qu'elles ne deviennent pas trop lourdes. Alors bien sûr, cela sacrifie un peu de place pour les voitures et les cars, mais comme maintenant ils sont obligés de ralentir, les enfants peuvent se rendre à l'école avec plus de sécurité et surtout me saluer chaque jour en passant.



Le tilleul en 2017



Le tilleul en 2023

Le bonus, c'est la pose de jolis nichoirs pour mésanges, rousse-queues ou autres charmants oiseaux qui égaient ma ramure de leurs gazouillis et de leurs joyeux ébats.

Je ne suis pas peu fier de porter plus de 4 siècles et c'est pour cela qu'on me dit remarquable.

Je signe volontiers pour 4 siècles supplémentaires...

Si vous, les humains, vous vous décidez à porter autant de soins à notre planète qu'à votre tilleul.

On peut rêver?! >>



Pierre Galland

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des Fêtes



Le samedi 16 décembre, ce sera la 2^{ème} édition du **Marché de Noël** organisé par le Comité des Fêtes, en partenariat avec la municipalité.

L'occasion de retrouver de nombreux exposants sur la place du village et dans la salle des fêtes.

Ceux-ci vous proposeront leurs fabrications artisanales (bijoux, sacs, objets déco, beauté, bien-être...) mais aussi de quoi vous régaler avec des produits locaux (paniers garnis, fromages, miel ...)

Côté animations :

Les enfants pourront venir chuchoter leur liste de cadeaux au Père Noël qui les attendra dans sa cabane ou bien déposer leur courrier avec leurs derniers souhaits dans sa boîte aux lettres.

Toujours pour les enfants, l'AEJ proposera leurs jeux en bois, leurs jeux de société et de quoi se régaler avec des crêpes et jus de pomme pour le goûter.

Une tombola vous sera proposée.

Le Foyer Sully organisera la buvette avec boissons et petite restauration dans une ambiance festive et conviviale comme ils savent si bien le faire !

Au menu : vin chaud, bière, hot-dogs, frites...

Notre pizzaiolo préféré, David, vous proposera non pas des pizzas ce jour-là, mais de la tartiflette et des diots à déguster sur place ou à emporter. Il est prudent de réserver en privilégiant le SMS au 06 17 23 15 33 - et ce jusqu'au 12 décembre inclus.

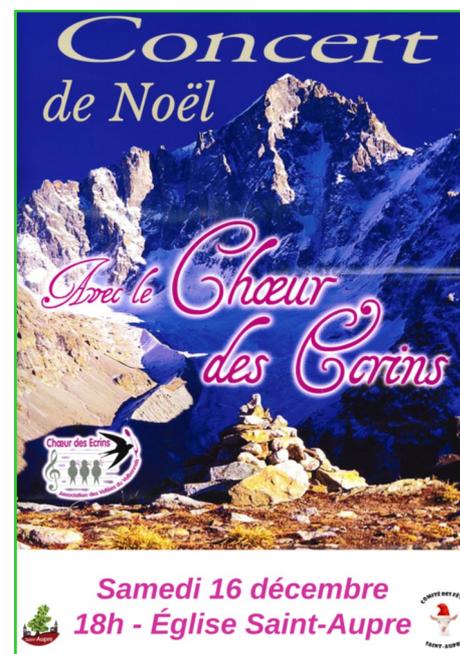
Nos producteurs d'escargots « made in » Saint-Aupre A l'escargot vous proposeront une dégustation-vente de tous leurs produits.

Fabrice et Raphaële du Vival de Crossey seront quant à eux, tournés vers la mer et vous proposeront des huîtres, crevettes, bulots à consommer sur place ou à emporter.

Réservation recommandée au 06 38 78 29 15.

À 18h à l'église, venez découvrir le concert présenté par le Chœur des Ecrins, ensemble vocal mixte de la région du Val-bonnais. Ils sauront vous enchanter avec leur répertoire de chants de Noël. Entrée 5€ pour les plus de 12 ans. Gratuit pour les enfants.

De quoi passer un bon moment dans une ambiance de fête !



À noter également : le Comité des Fêtes organisera son

Assemblée Générale
Vendredi 19 janvier 2024
à 20h - Salle du Conseil

À l'issue de la réunion, un pot de l'amitié sera offert pour remercier tous les bénévoles ayant œuvré lors de la Foire.

Le Comité des Fêtes de Saint-Aupre

Le REPÈRE

Au REPÈRE, un automne intense et un hiver plein de promesses

Voici quelques illustrations de ce que le REPÈRE a proposé aux habitants de Saint-Aupre depuis septembre...

Sans compter les dimanches croissants, les récrés musicales et les expositions...

Vous pouvez venir voir l'exposition sur l'ancien hôpital de Voiron jusqu'à la fin du mois de décembre.

Et ensuite....

D'autres récrés musicales, d'autres dimanches croissants, d'autres expositions, du théâtre, des concerts, des ateliers, de la conversations anglaise.

Mais aussi, tout ce que vous avez envie de partager avec nous. Il vous suffit de venir et on organise avec vous ce que vous souhaitez faire ou voir ou entendre.

Pour cela, suivez l'actualité du REPÈRE sur le site internet www.lereperestaupre.fr ou mieux, inscrivez vous avec votre adresse mail pour ne rien rater : lereperestaupre@gmail.com



Croqu'Arts



Une nouvelle saison pour Croqu'arts.

Comme chaque année, lors de la Foire aux Chèvres, de nombreux visiteurs sont venus admirer le travail effectué en cours sous la houlette de Sandrine Blandin.

Depuis début octobre, les cours ont repris pour les peintres amateurs de Croqu'arts.

Au programme, l'utilisation du couteau, le pointillisme... et des thèmes variés parmi lesquels les jeux olympiques.

Actuellement, Croqu'arts s'expose à la maison médicale de Crossey dans la salle d'attente des kinés jusqu'à fin novembre.

Mais déjà il faut penser au prochain week-end Passion et Art au cours duquel Croqu'arts organisera son

15ème MELI MELO de Pinceaux

Le thème de cette année est : « **Reflets et transparence** ».

Tous les peintres amateurs de Saint-Aupre et des communes environnantes sont invités à participer à cette exposition qui connaît chaque année un beau succès.

Pour les inscriptions, par mail :

Evelyne Billion-Grand : evelyne.billiongrand@orange.fr ou

Christian Argoud : christian.argoud@orange.fr

avant le 31 mars 2024 .

Crèche dans l'église

Depuis le 03 décembre et jusqu'au 28 janvier 2024, vous êtes invités à venir admirer la crèche exceptionnelle qui a pour thème « Là où Dieu naît, naît l'espérance ».

La crèche a été réalisée par des habitants du village.



Atelier Pâtisserie – Atelier parent enfant

Samedi 16 décembre – de 10h à 12h – AEJ – 2€/personne –
Sur réservation
On prépare Noël et ses biscuits merveilleux

La Pause Parents – Atelier sur la parentalité

Jedi 25 janvier – de 20h30 à 22h30 – AEJ – 5€/personne –
Sur réservation
Une pause conviviale entre parents avec une conseillère parentale où l'on abordera le sujet du harcèlement et de l'intimidation. Comment accompagner les enfants dans la relation avec les autres ?

La Pause Parents – Atelier sur la parentalité

Jedi 26 février – de 20h30 à 22h30 – AEJ – 5€/personne –
Sur réservation
Une pause conviviale entre parents avec une conseillère parentale où l'on abordera le sujet du sommeil et de l'alimentation chez les enfants.

Renseignements et réservations

04 76 93 42 31 – secretariat@aej-crossey.fr

Tarti Jeux

Animations Jeux de société
Entracte Repas Tartiflette (19h 20h)



Vendredi 26 Janvier
à partir de 16h30

Réservation du Repas

Tartiflette : La grande 8€ / La petite 5€



Renseignements et Réservations
04 76 93 42 31 / secretariat@aej-crossey.fr

La Pause Parents

Intimidations, brimades,
conflits, harcèlement :
Comment accompagner les enfants
dans la relation avec les autres ?

Nous vous proposons une pause conviviale entre parents, autour de ce sujet, pour mieux comprendre le harcèlement et mieux accompagner ses enfants.

Venez discuter, écouter et vous questionner pour un moment de partage et d'échanges.



Jedi 25 janvier

DE 20h30 à 22h30

Salle Duo - AEJ Crossey

5€/pers.

Réservation possible à :

04 76 93 42 31 - secretariat@aej-crossey.fr

15 pers max

Animé par

Vanessa Clément

Conseillère parentale

À VENIR...

26 février : le sommeil et

l'alimentation

21 mars : concilier vie sociale, professionnelle et personnelle

15 avril : la place des pères

Fin mai : à définir



Les soirées du vendredi à Casajoux

Soirée Pizz'&Jeux

15 Décembre – à partir de 19h – Ludothèque Casajoux –
Accès libre

Commande groupée de pizzas en contactant Nicolas

12 Janvier – à partir de 19h – Ludothèque Casajoux –
Accès libre

Commande groupée de pizzas en contactant Nicolas

16 février – à partir de 19h – Ludothèque Casajoux –
Accès libre

Commande groupée de pizzas en contactant Nicolas

Tarti Jeux

26 janvier – à partir de 16h30 –

Salle des fêtes de Saint-Aupre – Accès libre

Animations jeux de société, entracte repas tartiflette

(réservation du repas : La grande 8€ / la petite 5€)

Renseignements et réservations

Nicolas Wong – Ludothécaire

07 84 50 52 87 – casajoux@aej-crossey.fr

La Stéphanelle

Après une saison dernière en demi-mesure, c'est sous la dynamique direction de Caroline Mesierz que les choristes de la Stéphanelle voisine ont entamé de nouvelles partitions avec un tempo rythmé !

Caroline réside à Saint Etienne de Crossey et dirige également la Chorale Si On Chantait de La Buisse.

C'est donc tout naturellement que les deux chœurs seront réunis pour un concert le **Dimanche 14 janvier à 17 heures à l'église de Saint Etienne de Crossey.**

La Stéphanelle sera accompagnée au piano par Hugues De Nolly, tandis que Si On Chantait sera accompagnée à la guitare par Guy Manin.

Les billets sont d'ores et déjà en pré-vente au tarif de 8 € sur :

<https://www.helloasso.com/associations/chorale-la-stephanelle/evenements/concert-de-chorales-1>

ou auprès des choristes.

Sinon, vous pourrez toujours acquérir votre billet à l'entrée au tarif de 10 € !

Gratuit pour les moins de 12 ans

CONCERT
Dimanche 14 Janvier
17 h
Eglise
St Etienne de Crossey

Chorale
La Stéphanelle
St Etienne
de Crossey

Chorale
Si on chantait
La Buisse

Direction : Caroline MESIERZ
Piano : Hugues DE NOLLY
Guitare : Guy MANIN

TARIFS :
10 € à l'entrée
8 € en pré-vente sur HelloAsso
ou auprès des choristes
Gratuit moins de 12 ans

Le Club des Gentianes



Le Club des Gentianes, association de Saint-Etienne de Crossey, compte 85 adhérents, venant du bassin de vie de la Haute-Morge mais également de Voiron, Coublevie, Moirans, Miribel-Les-Echelles ou même Chirens.

Le nouveau bureau élu en février 2023 se compose de :

Présidente	Jeannette Rivassou
Vice-Présidente	Nicole Devoraz-Cabanon
Trésorière	José Ranchoup
Trésorière Adjointe	Thérèse Burriat
Secrétaire	Michelle Blanchin
Secrétaire Adjointe	Danielle Bouffard-Roupé

2023 est une année presque normale, où la majorité des adhérents participent avec plaisir aux animations habituelles du jeudi après-midi où une quarantaine de personnes se retrouvent pour coincer, jouer au scrabble ou au triomino. Des marcheurs se retrouvent le lundi pour arpenter nos jolies montagnes.

Chaque mois de 2023 nous avons proposé une activité différente :

- repas cuisses de grenouille au restaurant,
- sortie en car, cette année Annecy et le musée et l'atelier des cloches PACCARD
- Un pique-nique en extérieur à l'étang de Chanclau à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. Aire très agréable qui a permis de passer un excellent moment, pétanque, cartes et discussion étaient au rendez vous.
- Pique-nique en salle le 10 août qui a eu lieu à la salle du

Tilleul à Saint-Aupre, où la commune nous a agréablement accueillis.

En septembre, c'était la rentrée avec le Forum des Associations du Bassin de Vie, très réussi cette année puisque nous avons eu 10 nouveaux adhérents à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le 21 septembre nous nous sommes retrouvés au Relai des Tourelles à Paladru pour l'habituel repas petites fritures.

Puis, en octobre et novembre :

Le festival de la soupe le 12 octobre,

Un goûter pour honorer les anniversaires 80, 85 et 90 ans le 19 octobre,

Un repas pour la fête du Beaujolais à la salle de Saint-Etienne de Crossey le 23 novembre

À la fin de l'année :

Un goûter pour Noël le 21 décembre

Si vous souhaitez rompre votre solitude ou tout simplement profiter d'un moment de convivialité, venez nous rejoindre !

Contact : 06 72 20 82 47 / jeannette.rivassou@orange.fr ou 06 75 92 53 15 / nicole.devoraz-cabanon@orange.fr



L'AGENDA DE LA BIBLIOTHÈQUE

DÉCEMBRE

Club Bulles et Bib

Samedi 9 décembre à 10h

Vos héros/héroïnes !

Venez échanger autour de vos héros et héroïnes préférés, présents dans des BD ou les mangas.

En partenariat avec l'association Ça bulle au village.

Ado / adulte

Salle Cote Guere - Entrée libre



Club lecture

Mercredi 13 décembre à 19h

Vous aimez lire, partager, échanger...

Rejoignez-nous !

Envie de parler de vos dernières lectures?

Rendez-vous à la bibliothèque pour échanger sur vos impressions et découvrir les lectures d'autres personnes.

Ado / adulte

Salle Cote Guere - Entrée libre



Fermeture de la bibliothèque

du samedi 23 décembre inclus au mardi 2 janvier 2024 inclus.

Réouverture aux horaires habituels le mercredi 3 janvier 2024.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

JANVIER

Soirée Nuits de la lecture : Jouons avec notre corps !

Vendredi 19 janvier 2024

-Ateliers « Percussions corporelles »

Transformez votre corps en instrument !

Venez vous amuser à créer des sons, des rythmes, avec

votre corps pour produire un ensemble harmonieux entre tous les participants. Un concert dont vous êtes l'instrument !

Animé par Alexis (AEJ)

Tout public - Salle Cote Guere

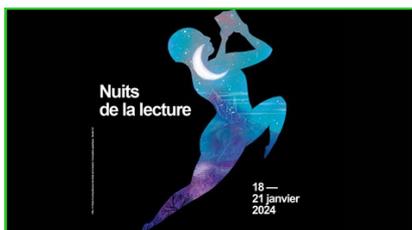
4 créneaux :

18h-18h30

18h45-19h15

19h30-20h

20h15-20h45



-Lectures sensorielles

Plongez dans des lectures multi-dimensionnelles !

Au cours de courtes lectures, venez éveiller vos différents sens : écoutez les sons autour de vous, sentez des odeurs, goûtez à des gourmandises....

Co-animé par Nicolas (AEJ)

Bibliothèque – Entrée libre

4 créneaux :

18h-18h30 (public familial) / 18h45-19h15 (public familial)

19h30-20h (public dès 14 ans) / 20h15-20h45 (public dès 14 ans)

Projet « Papotages » avec le comité de Jumelage de la Haute Morge



Création d'un dialogue, d'une résonance entre trois œuvres d'arts par les habitants des communes jumelées.

Prenez une sculpture, une photographie et un petit texte, et voilà que ce crée un triologue ! Alors pour participer à ce beau projet, des ateliers d'écriture autour d'œuvres choisies vous sont proposés. Animé par Corinne Lequien.

Ateliers d'écriture pour les ados/adulte

> Samedi 27 janvier à 10h / Samedi 3 février à 13h30

Ateliers d'écriture pour les enfants

> Mercredi 24 janvier à 15h / Mercredi 31 janvier à 15h

Salle Cote Guere – Sur inscription

FÉVRIER

Club Bulles et Bib

Samedi 3 février à 10h

Venez échanger autour de vos dernières lectures de BD, manga ou comics. En partenariat avec l'association Ça bulle au village.

Ado / adulte

Salle Cote Guere - Entrée libre



Informations pratiques

Horaires habituels

Lundi / Samedi : 17h-19h

Mercredi / Jeudi : 15h-19h

Vendredi : 9h-12h

Contact : 04 76 06 00 96 ou

bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com

Pays Voironnais

La qualité de l'air est un enjeu de santé publique pour tous les territoires, puisque près de 40 000 décès sont attribués chaque année en France à l'exposition aux particules fines dont une partie provient du chauffage au bois. Afin de limiter ces émissions le Pays Voironnais vous aide à renouveler vos appareils obsolètes.

Pour **remplacer vos appareils antérieurs à 2002** et vous aider à vous équiper d'un appareil performant (bûches ou granulés), le Pays Voironnais vous propose **une prime de 600 € majorée à 1000 € sous conditions de ressources**. Le cumul de l'aide du Pays Voironnais (Prime Air Bois) et des aides de l'État (MaPrimeRenov et CEE) permet en moyenne de couvrir entre 30% et 90% des dépenses en fonction des revenus du ménage. Le coût des travaux peut même être pris en charge à 100% pour les plus modestes.

Ce qui change en 2024

Dans un souci de santé publique, et par arrêté préfectoral, **l'utilisation des cheminées à foyers ouverts sera interdite sur le territoire du Pays Voironnais dès le 1er octobre 2024**. Pour accompagner cette obligation et à compter du 1er janvier 2024, si vous souhaitez remplacer votre cheminée à foyer ouvert contre tout type d'appareils de chauffage au bois performant, le Pays Voironnais **ajoute 500 € à la Prime Air Bois. Soit une aide de 1100 €, majorée à 1 500 € sous conditions de ressources**. Cette nouvelle aide reste cumulable avec les aides nationales

Nouveau pour 2025

Ces nouveaux montants de la Prime Air Bois seront élargis au 1er janvier 2025 aux autres appareils de chauffages au bois dits " peu performants ", à savoir ceux antérieurs à l'année 2002 car, pour les mêmes raisons que les foyers ouverts, ils feront l'objet également d'une interdiction d'utilisation à compter du 1er janvier 2026.

ANTICIPEZ! BIENTÔT...
LA CHEMINÉE
C'est fermé!

Prime Air Bois spéciale foyer ouvert
1 100 à 1 500 €
d'aide pour remplacer votre cheminée ouverte

LE CHAUFFAGE À FOYER OUVERT EST INTERDIT
DÈS LE 1^{er} OCTOBRE 2024

Prime Air Bois classique
600 à 1 000 € d'aide pour remplacer votre ancien chauffage bois

D'autres aides sur:
www.paysvoironnais.com
+ D'INFOS 04 76 23 53 50
Pays Voironnais - Officiel

Financé par
REPUBLIQUE FRANÇAISE
AGEDEN
Pays Voironnais

Pour des conseils dans vos projets de rénovation énergétique : AGEDEN, partenaire technique du Pays Voironnais au 04 76 23 53 50

<https://www.paysvoironnais.com/aides-economies-d-energie-habitat/aides-economies-d-energie-333.html>

Frelon asiatique : signalez sa présence !

Nous vous rappelons qu'il est ESSENTIEL de déclarer toute suspicion sur la plateforme dédiée : www.frelonsasiatiques.fr ou sur l'application mobile : Frelon Asiatique

Ce site a pour vocation à gérer les signalements de frelon asiatique jusqu'à la destruction des nids selon les circonstances locales.

Reconnue comme Organisme à Vocation Sanitaire pour la filière apicole, la FRGDS¹ Auvergne-Rhône-Alpes assure la mise en œuvre de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre le Frelon asiatique sur leur territoire.

¹FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN	
Frelon européen - Vespa Crabro	Frelon asiatique - Vespa Velutina
<p>Tête rousse et visage jaune</p> <p>Thorax noir et roux</p> <p>Abdomen jaune avec des dessins noirs</p> <p>Pattes rouges</p>	<p>Tête noire et visage orangé</p> <p>Thorax noir</p> <p>Abdomen noir avec une large bande orangée</p> <p>Extrémité des pattes jaune</p>

À VOS AGENDAS !

Décembre

Samedi 16

Marché de Noël et Concert de Noël

Organisé par le Comité des Fêtes
Village



Janvier

Mercredi 10

Permanence Architecte Conseil

Sur rdv - à partir de 14h en mairie

Samedi 13

Vœux du Maire et de la Municipalité

À 11h - Salle du Tilleul

Dimanche 14

Repas des Aînés

Organisé par la CCAS

À partir de 12h - Salle du Tilleul

Vendredi 19

Assemblée Générale

Comité des Fêtes

20h - Salle du Conseil

Dimanche 21

Matinée Boudin

Organisée par l'ACCA

À partir de 10h

Vendredi 26

Tarti Jeux

Animations, jeux de société / repas tartiflette sur réservation

Organisé par Casajoux à partir de 16h30 - salle du Tilleul

Mercredi 31

Réunion publique PLU

19h30 - Salle du Tilleul

Février

Dimanche 11

Repas de la St Hubert sur réservation

Organisé par l'ACCA

Mercredi 14

Permanence Architecte Conseil

Sur rdv - à partir de 14h en mairie

Décembre

Mercredi 13

Don du Sang | de 16h00 à 19h30 | Salle des fêtes de
St Nicolas de Macherin



*Saint Nicolas
de Macherin*

Vendredi 15 - samedi 16 et dimanche 17

Expo peinture organisée par Mme POURRIOT

Janvier

Dimanche 28

Concours de belote organisé par St Nicolas Contact

Février

Dimanche 11

Vente de diots organisée par le Sou des Ecoles

Dimanche 25

Repas à emporter organisé par l'ACCA de St Nicolas de Macherin

Décembre

St Etienne de Crossey

Samedi 9

Club Bulles et Bib en partenariat avec l'association Ça Bulle au Village | 10h00 | Salle Cote Guere

Concert de Noël | Chorale Amis Voix | 20h00 | Eglise

Mercredi 13

Club lecture | 19h00 | Salle Cote Guere

Vendredi 15

Soirée Pizza jeu – AEJ | à partir de 19h | Ludothèque Casajoux

Janvier

Dimanche 14

Chorale La Stéphanelle | 17h | Église de Saint-Étienne de Crossey



Médecin de garde

Pour accéder au médecin de garde

les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.



Pour connaître
la Pharmacie
de garde
la plus proche

www.servigardes.fr

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°149

Directeur de Publication :

Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

Horaires d'accueil du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Jeudi : 13H30 - 17H45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr